

AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.



2012



Barreau
du Québec





Dans cette brochure, le masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes, selon le contexte.





AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.

Cérémonie officielle
de remise de
la désignation
honorifique
Avocat émérite
Ad. E.

Le Ritz-Carlton, Montréal
Le 24 septembre 2012



LE COMITÉ DE RECOMMANDATION

Le Comité de recommandation est composé de sept membres détenteurs de la distinction *Avocat émérite*, dont trois du Barreau de Montréal, deux du Barreau de Québec et deux des autres barreaux de section, nommés par le Conseil général pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

Après l'étude des candidatures proposées, le Comité de recommandation fait rapport au Conseil général qui entérine ou non ses recommandations.

Le nombre d'avocats émérites est soumis à un quota, soit 2 % des membres inscrits au Barreau du Québec.



L'EXCELLENCE À L'HONNEUR



La désignation honorifique *Avocat émérite* vise à reconnaître l'excellence ainsi que les avocats au parcours exemplaire.

Les avocats admissibles peuvent œuvrer aussi bien en pratique privée qu'en entreprise ou au sein d'un organisme public ou parapublic. Les critères de sélection sont les suivants :

- L'excellence professionnelle d'une carrière menée de façon brillante. L'ascendant du candidat au sein de sa profession doit être de notoriété publique et la qualité de ses interventions se situer au-delà de la moyenne dans son champ de pratique. Il doit servir de modèle et de référence pour les membres du Barreau du Québec et du public.
- Une contribution soutenue et remarquable au développement de la profession d'avocat, soit par un engagement au sein du Barreau ou par la rédaction d'ouvrages ou d'articles de droit, soit par une participation à des colloques à titre de conférencier ou de panéliste, ou encore comme professeur dans le cadre de cours de formation professionnelle.
- Un rayonnement exceptionnel par ses engagements dans sa communauté ou par son parcours professionnel, qui rejaillit sur la profession d'avocat.



LES RÉCIPENDAIRES DU TITRE ET LEURS SIGNES DISTINCTIFS

Les avocats désignés par le Comité de recommandation ainsi que les avocats ayant reçu ou qui recevront les autres reconnaissances que sont la *Médaille* et les *Mérites* du Barreau du Québec :

- affichent dans leur bureau un certificat sur papier fin de la Papeterie Saint-Gilles de Saint-Joseph-de-la-Rive ;
- portent une épinglette spécifique créée par la Maison Birks, représentant le symbole du Barreau du Québec, auquel on a incorporé de l'or et un rubis. L'épinglette doit être portée du côté gauche et ne peut être portée que par le récipiendaire de la distinction *Avocat émérite* ;
- ajouteront après leur nom les lettres Ad. E., pour *Advocatus Emeritus* ; dans le cas où un avocat aurait déjà d'autres lettres honorifiques après son nom, la désignation Ad. E. serait placée à la suite de celles-ci.

Les pages qui suivent présentent individuellement les 21 *Avocats émérites* désignés en 2012 à qui la distinction est remise, ainsi que les récipiendaires des *Mérites* 2012 qui porteront automatiquement la désignation d'*Avocat émérite* s'ils ne l'ont pas déjà reçue.



LA CÉRÉMONIE DE REMISE 2012 : UNE SIGNATURE D'EXCELLENCE

Les récipiendaires du titre *Avocat émérite* font rayonner la profession, voient à l'avancement du droit et s'investissent dans la communauté. La soirée de remise de leur titre est l'occasion de reconnaître leurs réalisations et leur contribution à notre société.

Pour illustrer cette contribution des *Avocats émérites* tant à la société qu'à la profession, l'événement de remise est jumelé à une soirée-bénéfice dont les profits vont, tous les ans, à une organisation philanthropique différente œuvrant dans le secteur juridique. L'organisme choisi cette année par le Comité exécutif du Barreau du Québec est le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) qui défend les droits des personnes en situation ou à risque d'itinérance à Montréal, notamment par le biais de la Clinique Droits Devant qui leur offre soutien et accompagnement lorsqu'elles se retrouvent face à la justice.

Cette soirée est aussi le moment de reconnaître le travail pro bono de tous les avocats. La Médaille de Saint-Yves est remise au récipiendaire 2012 par l'organisme Pro Bono Québec. La cérémonie de remise est aussi l'occasion d'honorer les étudiants les plus méritants de l'École du Barreau.





LE RÉSEAU D'AIDE

AUX PERSONNES SEULES ET ITINÉRANTES
DE MONTRÉAL

Le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) a vu le jour en 1974 à l'initiative de plusieurs intervenants et intervenantes du milieu de l'itinérance et défend les droits des personnes en situation ou à risque d'itinérance à Montréal. Il regroupe plus de 90 organismes communautaires qui offrent une diversité de services adaptés aux besoins des usagers principalement en matière de logement, de judiciarisation, de défense des droits, d'accès à un revenu décent et aux services de santé.

L'intervention en matière d'accès à la justice et de défense des droits fait partie des objectifs du RAPSIM. Celui-ci intervient, avec son Opération Droits Devant, en faveur des droits des personnes en situation d'itinérance, entre autres celui d'occuper l'espace public et pour la recherche d'autres pratiques que celle d'émettre des contraventions aux sans-abris.

De plus, avec la Clinique Droits Devant, le RAPSIM soutient les personnes en situation ou à risque d'itinérance qui se retrouvent face à la justice. Depuis plus de cinq ans, ce service communautaire d'accompagnement juridique vise à aider et accompagner les personnes marginalisées dans le règlement de leur situation judiciaire, principalement en ce qui a trait à leur judiciarisation (réception de contraventions).

Le RAPSIM a toujours mis au cœur de ses préoccupations l'analyse et la réponse aux besoins des personnes tout en se prêtant à des exercices de sensibilisation auprès du grand public afin notamment de vaincre l'exclusion sociale et économique dans un sens plus large. Le RAPSIM participe à de nombreuses luttes dont les objets sont autant de manquements aux droits fondamentaux des personnes en situation d'itinérance tels l'accessibilité aux services de santé et services sociaux, la lutte à la pauvreté, l'hébergement et le logement, les problématiques associées à l'itinérance (santé mentale, usage de drogues, etc.) et bien d'autres. À l'instar du phénomène de l'itinérance lui-même, les interventions du RAPSIM sont à la fois multiples et complexes.



ProBono

QUÉBEC

MÉDAILLE DE SAINT-YVES 2012

Depuis trois ans, Pro Bono Québec initie, coordonne et fait la promotion de services juridiques gratuits ou à coûts modiques au bénéfice de la population démunie du Québec.

Or, Pro Bono Québec n'est pas seul à s'investir d'un tel mandat. Plusieurs avocats, cabinets et organismes se dévouent pour cette mission. Leurs efforts doivent être reconnus et soulignés. Voilà pourquoi, chaque année, Pro Bono Québec remet la Médaille de Saint-Yves en reconnaissance de l'apport exceptionnel d'un avocat, d'un cabinet ou d'un organisme en matière de services juridiques pro bono.

En 2010, c'est M^e Colin K. Irving, Ad. E., qui a reçu la toute première Médaille de Saint-Yves de l'histoire de Pro Bono Québec. Et en 2011, cette reconnaissance a été attribuée à M^e Geeta Narang.

Saint-Yves est le saint patron de toutes les professions de justice et de droit, notamment celle des avocats. Né en Bretagne (1250-1303), on le représente généralement avec une bourse dans une main, pour signifier tout l'argent qu'il a donné aux pauvres dans sa vie, et un parchemin dans l'autre, qui rappelle sa charge de juge ecclésiastique.



TABLEAU D'HONNEUR DE L'EXCELLENCE DE L'ÉCOLE DU BARREAU DU QUÉBEC

Entraîner les futurs avocats à la pratique dans le but de former la meilleure relève possible est la raison d'être de l'École du Barreau dont la responsabilité est la formation professionnelle. Afin d'encourager l'excellence de ses étudiants, l'École du Barreau dresse chaque année, depuis 2006, le Tableau d'honneur de l'excellence qui offre aux étudiants méritants de l'École une visibilité tant dans le milieu juridique que dans la collectivité.

Tous les finissants, en moyenne 900 par année, voient ainsi leurs noms indiqués au Tableau d'honneur alors que les étudiants ayant obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur cohorte y figurent au premier plan et reçoivent une œuvre de verre réalisée par un artisan québécois. Cette œuvre en forme de sphère rappelle le logo du Barreau, l'Ordre professionnel des avocats, la forme ronde symbolise l'harmonie, la transparence, une valeur importante tant à l'École qu'à l'Ordre. En ceinture de la sphère des mots clés : excellence, dignité, honneur, continuité : des valeurs qui guident l'avocat tout au long de sa carrière. Le socle sur lequel repose la sphère représente l'arrimage au terrain, à la communauté et à la communauté juridique.

Le mérite de ces étudiants ayant obtenu les meilleures notes au cours des deux dernières années est particulièrement mis en lumière lors de la soirée *Avocat émérite*, un événement de prestige qui reconnaît l'excellence de la profession et qui favorise de belles rencontres entre des membres émérites de la profession et de brillants jeunes avocats, avocates et stagiaires.

Les lauréats du Tableau d'honneur de l'excellence 2011 et ceux du Tableau d'honneur de l'excellence 2012 sont présentés à la fin de ce livret.

Le programme de reconnaissance « Tableau d'honneur de l'excellence » obtient l'appui financier de l'École du Barreau, du Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ) et du Barreau du Québec.



AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.





Ad. E.

M^e Donato Centomo, Ad. E.
Centre communautaire juridique de Montréal
Laval

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Donato Centomo œuvre au sein du système d'aide juridique depuis plus de 30 ans. Chaque année, il conseille et représente des centaines de personnes démunies. Il se distingue en droit administratif, droit du travail et droit de la famille. Il est d'ailleurs souvent mandaté par la Cour à titre de procureur à l'enfant.

CONTRIBUTION

Ancien bâtonnier du Barreau de Laval (2003-2004), M^e Centomo a été membre du Conseil général du Barreau du Québec (2002-2004) et membre du Comité sur l'avenir de la profession (2003-2004) ; il est actuellement président du Comité sur la procédure civile du Barreau, dont il est membre depuis 2003. Chargé de cours à l'École du Barreau (1992 à 2000), il enseigne le droit du travail et le droit judiciaire privé à l'Université de Montréal depuis 1987. Il s'investit également dans le milieu syndical où il a participé activement à l'amélioration des conditions de travail des avocats du Québec.

RAYONNEMENT

Il est reconnu dans le milieu communautaire de Laval pour son engagement, son dévouement et sa générosité. Il a d'ailleurs reçu le prix du Barreau de Laval pour l'engagement communautaire et social en 2010. Au fil des ans, il s'est grandement engagé dans diverses organisations sociales, éducatives et sportives, et a présidé des organismes voués à l'amélioration de la vie en communauté, dont CHOC (Collectif pour homme oppressant et colérique), le Conseil des médias communautaires de Laval et, depuis 2008, l'Entraide Pont-Viau de Laval. Il est aussi directeur de divers comités de discipline au soccer régional et membre du comité juridique d'appel de la Fédération de soccer du Québec.



Ad. E.



M^e Bernard Cliche, Ad. E.
Langlois Kronström Desjardins s.e.n.c.r.l.
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Bernard Cliche, associé chez Langlois Kronström Desjardins, dirige le secteur droit du travail et droit administratif. Oeuvrant depuis plus de 20 ans en pratique privée, il a aussi été directeur du service du contentieux de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) pendant dix ans.

CONTRIBUTION

La contribution de M^e Cliche dans le développement du droit administratif, du droit de la santé et de la sécurité du travail, et dans le domaine des lésions professionnelles est exceptionnelle. On lui doit, entre autres, la mise sur pied des Mutuelles de prévention au Québec et il est l'un des trois représentants, nommés par les associations patronales de la CSST, pouvant faire des recommandations sur le régime de santé et de sécurité du travail. Plusieurs de ses dossiers ont fait jurisprudence et sont souvent cités devant les tribunaux chargés d'appliquer les lois d'indemnisation. Actuellement gouverneur de la Fondation du Barreau du Québec et représentant du Barreau du Québec auprès du Groupe de travail du gouvernement du Québec concernant les tribunaux administratifs, M^e Cliche a été chargé de cours à l'École du Barreau et à l'Université Laval pendant 15 ans.

RAYONNEMENT

Il a été et demeure membre de divers conseils d'administration d'organismes de bienfaisance, dont Moisson Québec et la Fondation du Centre jeunesse de Québec où il a également agi à titre de président. Il est actuellement président du conseil d'administration de la Fiducie des Augustines. Auteur prolifique, il a signé plus d'une dizaine d'ouvrages. En 2010, il s'est vu décerner la Médaille du Barreau de Québec.





Ad. E.

M^e Geneviève Cotnam, Ad. E.
Stein Monast s.e.n.c.r.l.
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Geneviève Cotnam est associée au sein de l'étude Stein Monast s.e.n.c.r.l. Elle œuvre en droit des assurances et responsabilité civile et professionnelle.

CONTRIBUTION

M^e Geneviève Cotnam est reconnue pour son talent, son professionnalisme et sa rigueur dans des dossiers de grande envergure en droit des assurances. On lui doit aussi en grande partie le développement de la jurisprudence en matière de compétence et d'étendue des pouvoirs du Fonds d'indemnisation des services financiers, aujourd'hui géré par l'Autorité des marchés financiers. Membre de divers comités du Barreau, dont le Comité de révision des plaintes, elle a siégé également au sein du Groupe de travail sur la protection des épargnants. Chargée de cours à l'Université Laval depuis 11 ans, elle a enseigné à l'École du Barreau pendant huit ans.

RAYONNEMENT

Désignée avocate de l'année 2010 en droit des assurances par *Best Lawyers in Canada*, elle est alors la seule avocate de Québec à recevoir pareil honneur. Conférencière chevronnée souvent invitée au Québec et au Canada dans divers forums, elle a aussi participé à de nombreux ouvrages en matière d'assurance, responsabilité civile et procédure. Depuis 2009, elle siège au conseil d'administration de *Women In Insurance Cancer Crusade* en plus d'être membre de l'Association des femmes d'assurance de Québec, de l'Association des femmes d'assurance de Montréal et du sous-comité de Québec de l'Association des gestionnaires de risques en assurance du Québec. Elle a aussi été présidente de *Risk Management Counsel of Canada*.



Ad. E.



M^e Pierre Deschamps, C.M., Ad. E.
Université McGill
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Outre son expérience dans l'enseignement, M^e Pierre Deschamps s'illustre dans la recherche et dans la pratique privée. Il a été associé au Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec pendant plus de 30 ans.

CONTRIBUTION

Ses recherches en santé ont contribué à l'essor du droit de la santé, notamment par la création de la base de données RÉMÉDHOS. Il a aussi joué un rôle significatif en pratique privée dans le développement des recours collectifs, notamment dans le célèbre recours collectif intenté par le Curateur public dans le dossier de l'Hôpital Saint-Ferdinand d'Halifax. Il a aussi été impliqué dans la réforme des régimes de protection à titre d'avocat-conseil pour le Curateur public. Professeur adjoint à la Faculté de droit de l'Université McGill, il y a enseigné le droit de la responsabilité civile et le droit des personnes, tout comme à l'École du Barreau.

RAYONNEMENT

En 1994, il s'est vu confier par la ministre de la Santé et des Services sociaux de l'époque la présidence du comité d'experts chargé d'évaluer les mécanismes de contrôle en matière de recherche clinique. En 1999, il a été nommé membre du Tribunal canadien des droits de la personne. En 2000, il a été fait membre de l'Ordre du Canada pour souligner son apport à la recherche et à la cause des enfants atteints de cancer. En 2003, le gouvernement français l'a nommé chevalier de l'Ordre des Palmes académiques. À cela s'ajoute son engagement dans la communauté, notamment à titre de président du conseil d'administration de LEUCAN, où il a été nommé membre à vie de l'organisation en 1989, et comme président de la Fondation Charles-Bruneau pendant 15 ans. Il a reçu le Prix de la présidence de l'Association du Barreau canadien, division du Québec, décerné en 2000 pour son engagement social.





Ad. E.

M^e Nathalie G. Drouin, Ad. E.
Autorité des marchés financiers
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Nathalie G. Drouin occupe les postes de surintendante de l'encadrement de la solvabilité et de directrice générale des affaires juridiques à l'Autorité des marchés financiers. Elle est responsable de la surveillance et du contrôle des institutions de dépôt et des compagnies d'assurance qui exercent au Québec, à l'exception des banques, et elle conseille du point de vue juridique le président-directeur général et les autres surintendances de l'Autorité, et coordonne le développement législatif et réglementaire.

CONTRIBUTION

Reconnue pour avoir contribué à l'avancement de la protection des investisseurs et des épargnants, elle a géré des dossiers tels que Norbourg, Norshield et Mount Real, et a mené plusieurs enquêtes majeures, dont celle portant sur le papier commercial adossé à des actifs. Elle a joué un rôle primordial dans la mise en place des principales réformes du cadre législatif et réglementaire des services financiers au Québec et au Canada. Elle participe aux travaux d'un comité de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) visant à renforcer la coopération internationale afin d'améliorer la lutte contre les crimes financiers. Plus particulièrement, elle siège à un comité ayant pour mandat de définir les orientations et l'offre de formation continue obligatoire du Barreau du Québec.

RAYONNEMENT

Nommée conseillère juridique d'entreprise de l'année 2009 par *Le Monde Juridique*, elle est régulièrement sollicitée pour partager son expérience liée à la lutte contre les crimes financiers sur la scène provinciale, nationale et internationale. Par ailleurs, elle a siégé au conseil d'administration du Carrefour international de théâtre et a assumé les présidences d'honneur pour cet organisme ainsi que pour Avocats sans frontières.



Ad. E.



M^e Marc-André Fabien, Ad. E.
Fasken Martineau
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Marc-André Fabien est associé principal chez Fasken Martineau où il exerce comme avocat depuis 1982. Il œuvre en litige commercial, litige entre actionnaires, litiges reliés aux valeurs mobilières, droit public et réglementaire.

CONTRIBUTION

Reconnu comme plaideur aguerri – il a plaidé à la Cour suprême du Canada, la Cour d’appel du Québec, la Cour d’appel fédéral, la Cour supérieure, divers tribunaux administratifs et la Cour internationale d’arbitrage du sport – M^e Fabien est également reconnu pour sa grande maîtrise des dossiers litigieux fortement médiatisés. Il a par ailleurs été chargé de cours à la Faculté de droit de l’Université de Montréal pendant plus de 10 ans et on lui doit la rédaction de nombreux articles et ouvrages concernant le droit de l’environnement, l’évaluation foncière et la responsabilité des entreprises.

RAYONNEMENT

Animé par le désir de servir, il s’est activement engagé dans la communauté. Entre autres, il a été membre du Comité de liaison du Barreau de Montréal-Cour d’appel (2005-2007) et vice-président de l’Association internationale des jeunes avocats - Canada (1990-1998). Depuis 1992, il est membre du conseil d’administration et, depuis 2009, membre du comité exécutif du Collège Stanislas. M^e Fabien s’est dévoué, depuis 1998 plus particulièrement, au développement du mouvement paralympique au Canada en occupant les fonctions de vice-président du Comité paralympique du Canada et de vice-président du conseil d’administration de la Fondation paralympique du Canada, et ce, jusqu’à tout récemment. Il siège également au conseil d’administration de la Fondation de la Place des Arts et du Théâtre de Quat’Sous depuis 2009.





Ad. E.

M^e Réal A. Forest, Ad. E.
Blake, Cassels & Graydon s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Réal A. Forest est associé chez Blake, Cassels & Graydon s.e.n.c.r.l., s.r.l. Il est un des avocats plaideurs ayant le plus d'expérience au Québec. Il exerce le droit constitutionnel, le droit administratif et le droit commercial.

CONTRIBUTION

Considéré par ses pairs et par la magistrature comme une véritable sommité, M^e Forest a contribué de manière exceptionnelle à la profession par ses connaissances juridiques approfondies qui ont favorisé le développement du droit jurisprudentiel. M^e Forest a fait sa marque grâce à sa grande maîtrise des enjeux juridiques dans divers domaines de pratique. Plaidéur redoutable et redouté, M^e Forest n'en est pas moins un être chaleureux, sensible et dévoué au développement de ses jeunes collègues. Par ses conseils, ses représentations devant les tribunaux, ses nombreuses publications et ses conférences, M^e Forest a bien servi la communauté juridique et celle-ci lui en est à la fois redevable et reconnaissante.

RAYONNEMENT

M^e Forest a été président de la section du droit constitutionnel et des libertés civiles, division du Québec, de l'Association du Barreau canadien (1987-1990), avant d'occuper les rôles de vice-président national (1991-1992), puis de coprésident (1993-1994). Soulignons que M^e Forest s'est démarqué dès ses études en obtenant divers prix et de nombreuses distinctions. Entre autres, il a obtenu le Prix du Barreau de Paris attribué à l'étudiant qui a le mieux satisfait aux épreuves d'admission au Barreau du Québec et la *Viscount Bennett Fellowship*, bourse attribuée par le Conseil de l'Association du Barreau canadien.



Ad. E.



M^e Suzanne Gagné, Ad. E.
Létourneau Gagné s.e.n.c.r.l.
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Suzanne Gagné est associée au cabinet Létourneau Gagné s.e.n.c.r.l. Elle exerce en litige civil et commercial, plus particulièrement dans les domaines de la diffamation et de la responsabilité professionnelle des conseillers financiers.

CONTRIBUTION

Avocate chevronnée et hautement reconnue par ses pairs, M^e Gagné a été impliquée dans des litiges de grande envergure, souvent complexes et représentant des enjeux majeurs. Elle s'est activement engagée au sein du Barreau de Québec ainsi qu'au sein de plusieurs instances du Barreau du Québec, notamment au Conseil général, au Comité de planification stratégique, au Comité de liaison avec la Cour supérieure et au Comité de procédure civile. Elle a par ailleurs été chargée de cours à l'École du Barreau (2006-2008) et a entraîné avec succès les équipes d'étudiants de la Faculté de droit de l'Université Laval au concours canadien de plaidoirie Laskin en droit constitutionnel et administratif. Elle a par ailleurs rédigé de nombreux articles et agi comme formatrice lors de congrès, dont celui du Barreau du Québec.

RAYONNEMENT

Le gouvernement du Québec a nommé M^e Gagné à titre de présidente du conseil d'administration de la Société du Grand théâtre de Québec en 2010, et ce, pour un mandat de 5 ans. Elle est responsable, bénévolement, des affaires de la Société, qui est dotée d'un budget annuel de 10 millions de dollars et qui compte 34 employés permanents et au-delà de 200 employés occasionnels. Elle est également membre du Grand jury de Forces Avenir depuis 1999.





Ad. E.

M^e Sébastien Grammond, Ad. E.
Université d'Ottawa
Outaouais

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Sébastien Grammond est doyen de la Section de droit civil de l'Université d'Ottawa, où il enseigne depuis 2004. Il est également avocat-conseil au sein du cabinet Fraser Milner Casgrain. Il possède un doctorat en droit de l'Université d'Oxford.

CONTRIBUTION

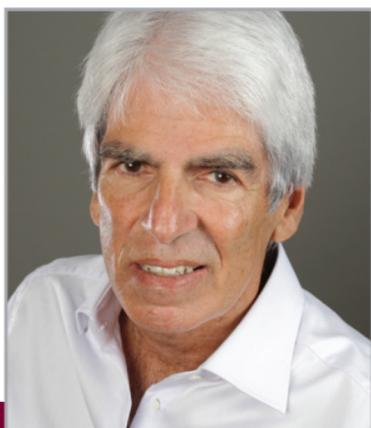
M^e Grammond est un professeur et un chercheur renommé en droit des autochtones, en droit constitutionnel et en droit des contrats. Ses travaux ont porté notamment sur la reconnaissance juridique de l'identité autochtone, sur l'adaptation des droits de la personne aux différences culturelles et sur la justice contractuelle et la détermination du contenu du contrat. Dans le cadre des postes de leadership qu'il a occupés à l'Université d'Ottawa, il a contribué à la mise en place de nouveaux programmes d'enseignement et au développement de la recherche. Menant en parallèle une carrière de plaideur, il se démarque par sa capacité à intégrer la recherche juridique et interdisciplinaire dans la pratique du droit, notamment dans plusieurs dossiers complexes en Cour suprême et en Cour d'appel.

RAYONNEMENT

Reconnu par ses pairs comme l'un des leaders intellectuels de sa génération, il est l'auteur de cinq livres et de nombreux articles dans des revues juridiques ou d'autres disciplines. Ses réalisations ont été couronnées par plusieurs prix et distinctions, dont le prix de la Fondation du Barreau du Québec pour le traité qu'il a rédigé sur le droit des autochtones. Ses travaux ont fait l'objet de conférences non seulement au Canada, mais aussi en France, en Belgique, en Espagne et au Chili. Les médias font souvent appel à lui pour vulgariser des concepts juridiques et pour commenter les dimensions juridiques de sujets d'actualité.



Ad. E.



Me Jean-Claude Hébert, Ad. E.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Jean-Claude Hébert exerce en droit criminel, droit administratif et droit disciplinaire. Il est également professeur associé au Département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal.

CONTRIBUTION

Me Hébert jouit d'un grand respect parmi les membres de la profession et de la magistrature en raison de ses qualités exceptionnelles de juriste. Sa réserve et son savoir-faire dans des causes célèbres et hautement médiatisées rehaussent l'image du rôle de l'avocat qui défend des personnes accusées de délits criminels. Il contribue à l'évolution du droit par la très grande valeur de ses nombreux écrits et par ses interventions réfléchies sur des sujets d'actualité mettant en cause les valeurs fondamentales du droit criminel. À cela s'ajoute son implication au sein du Barreau du Québec. Entre autres, sa participation pendant 34 ans au sein du Comité de rédaction de *La Revue du Barreau*, son rôle à titre de président du Comité d'études sur les preuves médico-légales à caractère génétique et sa contribution en tant que représentant du Barreau dans le Rapport Guérin. Il est également un chroniqueur régulier du *Journal du Barreau*.

RAYONNEMENT

Présent à la télévision et dans les journaux, son opinion est sollicitée par les médias lorsqu'il est question de démêler un point sensible de droit ou pour informer la population sur différents enjeux. Ses propos clairs, sobres et mesurés donnent une image positive de la profession et en font l'un des avocats les plus connus du public. Il est également un modèle pour ses pairs, dont plusieurs le consultent lorsqu'il est question de droit pénal. Enfin, il est récipiendaire de la Médaille du Barreau de Montréal (2007).





Ad. E.

M^e Simon Hébert, O.M.M., CD, Ad. E.
Siskinds, Desmeules, Avocats
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Simon Hébert exerce dans le domaine des recours collectifs. Il est également officier au sein de l'Armée canadienne.

CONTRIBUTION

Ayant développé une très grande expertise dans le domaine des recours collectifs, M^e Hébert agit dans divers dossiers complexes et multijuridictionnels. Jouissant de la reconnaissance de ses pairs et de la magistrature, il mène ses causes dans le meilleur intérêt de ses clients et de la justice. En parallèle, il poursuit une carrière militaire. Officier des Forces armées canadiennes depuis près de 30 ans, il a exercé le commandement à tous les niveaux. Par ailleurs, il a enseigné à l'École du Barreau de Québec et a été conférencier à plus d'une occasion.

RAYONNEMENT

Son leadership et son intégrité lui ont valu le respect de ses supérieurs et subalternes. Rapidement promu au grade de brigadier-général, tout en poursuivant ses activités professionnelles au sein de son cabinet, il a pleinement assumé la fonction de commandant du Secteur du Québec de l'Armée canadienne, une formation de la force régulière. Ainsi, il a commandé plus de 13 000 personnes en plus d'être pleinement imputable de la gestion de fonds publics de l'ordre de 300 millions de dollars. En outre, il a commandé l'opération Lotus 2011, l'intervention des Forces canadiennes durant l'inondation de 2011 en Montérégie. En reconnaissance de son service méritoire exceptionnel dans l'exercice de fonctions comportant des responsabilités, il a été reçu officier de l'Ordre du mérite militaire. Il est par ailleurs président du Cercle de la Garnison de Québec et membre bénévole du Comité-conseil de l'Archidiocèse de Québec sur les délits sexuels.



Ad. E.



M^e Marie-Josée Hogue, Ad. E.
Heenan Blaikie s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Associée depuis 1987, M^e Marie-Josée Hogue est membre du Comité exécutif du cabinet. Elle concentre sa pratique en litige commercial ainsi qu'en litige en matière de responsabilité professionnelle, et jouit d'une grande expérience devant l'ensemble des tribunaux, notamment les juridictions d'appel.

CONTRIBUTION

En plus de gérer avec une efficacité exceptionnelle les dossiers les plus complexes, M^e Hogue est très engagée auprès de son milieu professionnel. Elle a, entre autres, été membre du Comité de liaison entre le Barreau de Montréal et la Cour d'appel du Québec pendant de nombreuses années, et a été l'une des sept membres du Comité sur l'avenir de la profession mis sur pied par le Barreau du Québec. Elle est actuellement membre du Fonds d'indemnisation du Barreau du Québec. Elle a été chargée de cours aux facultés de droit de l'Université de Sherbrooke (1991-1995) et de l'Université de Montréal (1991-1993 et 2000-2003). Elle a également enseigné le volet représentation à l'École du Barreau du Québec (2001-2012). Elle est une conférencière recherchée et est fréquemment invitée à donner de la formation aux gens d'affaires et aux membres de conseils d'administration.

RAYONNEMENT

En 2009, elle a été élue *Fellow* de l'*American College of Trial Lawyers* et est classée parmi les meilleurs avocats canadiens dans le domaine du litige commercial. Elle est également impliquée auprès de sa communauté en étant, notamment, membre du conseil d'administration de Sports Montréal et en participant à des levées de fonds récurrentes pour la Fondation du cancer du sein du Québec, en plus d'être membre du Comité de campagne de l'organisme l'Arrêt-Source, une maison pour jeunes femmes en difficulté.





Ad. E.

M^e Claude M. Jarry, Ad. E.
McCarthy Tétrault s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Claude M. Jarry est associé au sein du groupe de litige à Québec depuis 2002. Il œuvre principalement en responsabilité médicale et professionnelle, en droit des assurances et en droit disciplinaire. Auparavant, il a pratiqué au sein d'un grand cabinet de Québec durant 23 ans, essentiellement en droit des assurances.

CONTRIBUTION

Inscrit à titre de chef de file dans le domaine de la négligence médicale dans la dernière édition du répertoire *Best Lawyers in Canada*, M^e Jarry s'est engagé de nombreuses années auprès de son ordre professionnel, mais aussi auprès du Barreau canadien. Il a été président de l'Association du Jeune Barreau de Québec en 1985-1986. Il a également fait partie de nombreux comités du Barreau du Québec et du Barreau canadien et a notamment assumé la présidence du Comité sur l'avenir des jeunes avocats du Barreau du Québec (1987-1988). Secrétaire de l'Association du Jeune Barreau Canadien (1988-1989), il a également été président la même année de la Journée du droit (province de Québec) organisée par l'Association du Barreau canadien. De plus, il a été professeur à l'École du Barreau de 1989 à 1991.

RAYONNEMENT

Très impliqué socialement, il a été tour à tour président de la division professionnelle de la campagne de souscription de Centraide en 1987 (région de Québec), président de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy (1992-1993) et a assumé de 1993 à 2008 le poste de secrétaire de l'Institut de cardiologie de Québec. Depuis 2009, il occupe le poste de secrétaire de la Fondation de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec.



Ad. E.



M^e Marco LaBrie, Ad. E.
Longueuil

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Marco LaBrie œuvre en pratique privée en droit criminel et pénal. Il a également agi comme procureur du Barreau du Québec dans diverses procédures judiciaires relatives à la contestation constitutionnelle d'amendements au *Code criminel* jusqu'à la Cour suprême.

CONTRIBUTION

M^e LaBrie a été membre du Conseil du Barreau de Longueuil (2000-2003, 2005-2011), et est membre de son comité de justice criminelle depuis 12 ans. Il a été bâtonnier de Longueuil en 2009-2010, membre du comité organisateur du Congrès du Barreau du Québec en 2010 et 2012, et est actuellement membre du Comité de l'inspection professionnelle du Barreau du Québec. Il a donné plusieurs formations en droit criminel, notamment au Congrès du Barreau 2010, aux Rendez-vous de la formation du Barreau en 2011, ainsi qu'à plusieurs reprises pour la formation continue du Barreau de Longueuil, et pour l'AADM, l'AQAAD, l'AJBQ, l'AJBM, l'AQAADI. M^e LaBrie est aussi conférencier, panéliste et auteur d'articles juridiques pour la Fédération des juristes du Canada et est démonstrateur depuis quatre ans au Séminaire de techniques de plaidoirie du Barreau du Québec. Il a été chargé de cours à l'Université de Montréal pendant plusieurs années et a présenté des formations pour plusieurs services de police. De plus, il est régulièrement sollicité par les médias pour commenter l'actualité judiciaire.

RAYONNEMENT

Il est récipiendaire du Prix *Excellence 2012* de l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense. Maître de stage toujours disponible, il est considéré comme un mentor par plusieurs. La protection du public est fondamentale pour lui, ce qu'il a démontré à de nombreuses reprises en représentant *Pro bono* des individus, l'UNICEF, ainsi que le Barreau du Québec dans des causes importantes. Il a d'ailleurs été mis en nomination deux fois pour la médaille de Saint-Yves, décerné par l'organisme *ProBono Québec*.





Ad. E.

M^e John I.S. Nicholl, Ad. E.
Clyde & Cie Canada s.e.n.c.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e John I.S. Nicholl est associé du cabinet et est un avocat reconnu en droit des assurances à l'échelle du Canada en plus d'étendre sa pratique à la responsabilité civile et professionnelle et aux recours collectifs, entre autres. En 1992, il a cofondé le cabinet boutique Nicholl Paskell-Mede qui a fusionné avec Clyde & Co en 2011.

CONTRIBUTION

Grand plaideur, tant en anglais qu'en français, salué par ses pairs, M^e Nicholl a également contribué à l'avancement du droit des assurances au Canada et au Québec quand on tient compte des nombreuses conférences qu'il a données et des nombreux articles qu'il a publiés sur le sujet. Il a également enseigné à la Faculté de droit de l'Université McGill en droit des assurances et comme chargé de cours à la Faculté de l'éducation permanente de l'Université Concordia. Il est *Fellow* du *Litigation Counsel of America* et un membre actif du *Canadian Defence Lawyers*.

RAYONNEMENT

Il agit à titre de mentor pour les jeunes avocats du cabinet à qui il transmet ses valeurs et ses qualités juridiques. Il a, entre autres, été nommé avocat de l'année en droit des assurances par le *Best Lawyers in Canada* en 2011. L'édition 2012 l'a reconnu dans les domaines des recours collectifs, du droit des assurances et du droit disciplinaire notamment. Il a aussi participé à de nombreuses activités et à des postes de direction de façon bénévole, notamment au sein de *l'Anglican Diocese of Montreal*, où il a été vice-chancelier, et du *St George's School of Montreal*.



Ad. E.



M^e Gilles Ouimet, Ad. E.
Shadley Battista s.e.n.c.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Le bâtonnier Gilles Ouimet est associé fondateur du cabinet depuis 1999. Il consacre l'essentiel de sa pratique professionnelle aux dossiers de criminalité économique et au droit disciplinaire, domaines qu'il maîtrise avec brio puisqu'il a tour à tour occupé les fonctions de substitut du Procureur général du Canada à Montréal, de chef d'équipe des procureurs en matière de fraude fiscale et d'avocat-conseil au sein du ministère de la Justice du Canada. Depuis 2002, de retour à la pratique privée, il représente le syndicat de l'Ordre des optométristes en matière disciplinaire.

CONTRIBUTION

M^e Ouimet a toujours été engagé auprès de son ordre professionnel. Il a été membre du conseil d'administration du Jeune Barreau, puis membre du Conseil du Barreau de Montréal pendant plusieurs années. Il a été bâtonnier de Montréal en 2007-2008 et bâtonnier du Québec en 2010-2011. Membre du Comité en droit criminel du Barreau du Québec de 1998 à 2010, il en a assuré la présidence de 2005 à 2007. Il a également été membre du conseil d'administration de l'Association des avocats de la défense de Montréal. Il est coauteur, avec M. le juge Guy Cournoyer, du *Code criminel annoté*, publié aux éditions Yvon Blais. Il a aussi été chargé de cours en droit criminel à l'Université de Montréal et à l'Université McGill.

RAYONNEMENT

Il est cité dans le répertoire *Best Lawyers in Canada* dans son domaine de pratique. Reconnu pour ses qualités de vulgarisateur, il participe à de nombreuses émissions télévisées d'information pour démystifier, au bénéfice du grand public, les notions de droit criminel et pénal en lien avec l'actualité.





Ad. E.

M^e Mindy Paskell-Mede, Ad. E.
Clyde & Cie Canada s.e.n.c.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Mindy Paskell-Mede est associée du cabinet et œuvre dans le domaine du droit de l'assurance et du litige en responsabilité civile et professionnelle. En 1992, elle a cofondé le cabinet boutique Nicholl Paskell-Mede qui a fusionné avec Clyde & Cie en 2011.

CONTRIBUTION

Depuis le début de sa carrière, M^e Paskell-Mede participe activement au développement du droit dans les domaines de l'assurance et de la responsabilité professionnelle, que ce soit par son implication dans des dossiers d'envergure, la rédaction d'articles ou sa participation à de nombreuses conférences. Elle a également contribué à l'approche, hors du commun, de son cabinet à l'égard de la conciliation travail-famille par la mise en place de politiques de congés parentaux bien au-delà de la norme de l'époque, approche dont l'impact se fait encore sentir dans la communauté juridique d'aujourd'hui. Dès 1998, elle a été invitée à participer à titre d'experte aux tables rondes tenues dans le cadre de la réforme de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle est membre de l'*International Association of Legal Counsel*.

RAYONNEMENT

Elle a été l'éditrice juridique du *CA magazine* pendant 20 ans en plus de se dévouer au comité des finances et au conseil d'administration de la St. George's School de Montréal. De plus, elle a consacré temps, énergie de même que contribué financièrement à la cause des orphelins en Inde. Elle est toujours une membre clé de la fondation canadienne dédiée à cette cause. Elle est nommée dans les éditions 2009, 2010 et 2011 du répertoire *Best Lawyer in Canada* dans les domaines de la responsabilité des administrateurs et dirigeants, du droit des assurances et de la responsabilité professionnelle.



Ad. E.



M^e Pierre Poupart, Ad. E.
Poupart, Dadour, Touma et Associés
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Pierre Poupart a été admis au Barreau en 1971. Avocat au Centre communautaire juridique de Montréal, division droit criminel, jusqu'en 1984, il a par la suite été l'un des associés fondateurs du cabinet. Il a plaidé, et continue de le faire, devant toutes les instances judiciaires, se consacrant presque exclusivement à la défense en droit criminel, et occasionnellement en droit disciplinaire.

CONTRIBUTION

M^e Poupart a participé à de nombreuses activités du Barreau du Québec, notamment en étant membre du Comité sur les droits de la personne depuis 1994 et membre du Comité en droit criminel de 2007 à 2010. Il s'est aussi engagé dans plusieurs causes et organismes, dont l'Association internationale des avocats de la défense, où il a été l'un des vice-présidents pendant de nombreuses années, ainsi que la Ligue des droits et libertés de la personne. Il a également enseigné le droit criminel et pénal au Département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal.

RAYONNEMENT

En 1997, il a été honoré par l'Association des avocats de la défense de Montréal (AADM) dans le cadre de sa Soirée reconnaissance. En 2008, il a été le premier récipiendaire du prix Antonio-Lamer, décerné par l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense (AQAAD), qui reconnaît l'excellence d'une carrière vouée au droit et à la justice. En 2012, il a reçu le Prix Robert-Sacchitelle remis par l'AADM.





Ad. E.

Me Guy J. Pratte, Ad. E.
Borden Ladner Gervais s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Guy J. Pratte est le président du Conseil national de BLG depuis 2009. Il a été associé-directeur du bureau à Ottawa (1999-2001) et membre du Comité exécutif national (2000-2003). Enfin, il a été membre du Conseil national de BLG de 2000 à 2003 et a été de nouveau élu à ce poste en 2006. À la tête de la section Litige du cabinet à Montréal de 2004 à 2009, il plaide régulièrement devant la Cour suprême du Canada, ainsi que devant les cours supérieures et d'appel du Québec et de l'Ontario, et à la Cour fédérale et Cour d'appel fédérale.

CONTRIBUTION

Me Pratte est à la fois membre du Barreau du Québec et de celui de l'Ontario. Il est membre de l'*Advocate Society of Ontario*. Il est également l'un des administrateurs de l'Institut de plaidoirie devant la Cour suprême du Canada. Il a été chargé de cours et professeur invité à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, celle de l'Université de Montréal et celle de l'Université de Western Ontario.

RAYONNEMENT

Il a joué un rôle de fer de lance dans la création de l'organisme Pro Bono Québec à titre de membre fondateur et de premier président du conseil d'administration. Il est *Fellow* de l'*American College of Trial Lawyers* depuis 2007 et copréside son comité d'accès à la justice. On le retrouve dans le répertoire juridique *The Best Lawyers in Canada* au chapitre de diverses spécialités dont le droit public administratif, la plaidoirie en appel, les recours collectifs et le litige commercial.



Ad. E.



M^e Claude-Armand Sheppard, Ad. E.
Robinson Sheppard Shapiro s.e.n.c.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Claude-Armand Sheppard est membre senior du groupe de litige du cabinet. Ses principaux champs de pratique sont le litige civil et commercial, le droit administratif et constitutionnel, ainsi que le droit disciplinaire.

CONTRIBUTION

M^e Sheppard a relevé de nombreux défis professionnels en plaidant des causes qui ont eu un impact important sur la société comme, par exemple, celle du docteur Morgentaler lors de trois procès au Québec entraînant des modifications au *Code criminel*. De plus, il est très impliqué dans le milieu juridique. Il est membre de l'Association du Barreau canadien, de l'*American Bar Association* et de l'Institut canadien pour l'administration de la justice. De plus, il a été conseillé auprès de commissions royales, du Procureur général du Canada, de comités parlementaires et de différents gouvernements. Il a aussi occupé le poste de gouverneur de la Fondation du Barreau du Québec. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et a publié des articles dans le *McGill Law Journal*, *La Revue juridique Thémis*, *La Revue du Barreau*, *The Canadian Bar Journal* et plusieurs autres périodiques spécialisés.

RAYONNEMENT

Il figure dans *Lexpert* comme spécialiste et avocat dominant en litige commercial et corporatif, de même qu'en litige sur la diffamation. Il est également cité dans la revue *The Best Lawyers in Canada* comme étant l'un des meilleurs avocats en litige corporatif et commercial. De plus, il est *Fellow* de l'*American College of Trial Lawyers*. Depuis longtemps, il est très actif dans le domaine culturel et artistique. Il a présidé un nombre important d'organismes culturels et depuis maintenant dix ans, il est président du Festival international de Lanaudière.





Ad. E.

M^e Louis V. Sylvestre, Ad. E.
Berthierville

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Assermenté en 1977, M^e Louis V. Sylvestre a complété sa formation avec une maîtrise en urbanisme et un MBA en finances. Depuis 1982, en pratique privée, il se voue au droit administratif, au droit de l'environnement et au droit de l'aménagement, plus particulièrement en milieu agricole. Il plaide, conseille et négocie dans toute la province.

CONTRIBUTION

M^e Sylvestre se distingue par son engagement auprès de divers comités du Barreau tel le Comité en droit de l'environnement dont il est un membre assidu depuis 1995 et celui sur le droit administratif depuis 1994. En 2002, il devient membre du Comité de liaison entre le Barreau et le Tribunal administratif du Québec. Il a publié quatre ouvrages portant sur le droit municipal et le droit agricole, ouvrages cités par différents tribunaux, y compris la Cour suprême du Canada. Depuis 30 ans, il est chargé de cours en droit administratif de la propriété à la Faculté de droit de l'Université de Montréal au deuxième cycle.

RAYONNEMENT

Natif de Berthierville et y exerçant sa profession, il demeure activement impliqué dans le développement social, économique et communautaire de sa région, notamment à titre de secrétaire de la Commune de Berthier depuis 1976, ainsi qu'auprès de plusieurs sociétés vouées à la conservation et à la mise en valeur du milieu. Il fut le président fondateur, en 1984, de la Corporation de développement économique de Berthier, tout en étant un pionnier de la préservation des eaux de surface et souterraines.





AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.

Récipiendaires 2012
des *Mérites* du Barreau
du Québec

Note : la récipiendaire 2012 de la *Médaille du Barreau*, M^e Renée Dupuis, C.M., Ad. E., avait déjà reçu la distinction en 2007.





Ad. E.

M^e Claude Savoie, Ad. E.
Savoie & Savoie
Repentigny

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉRITE DU BARREAU DU QUÉBEC 2012

M^e Claude Savoie est devenu membre du Barreau du Québec en 1975, pour fonder, un an plus tard, le cabinet Savoie et Savoie, avocats, à Repentigny. Ce cabinet, soulignons-le, a reçu en 2011 le prix Dollard-Morin, catégorie Entreprise – Soutien au bénévolat, la plus prestigieuse distinction accordée par le gouvernement du Québec, dans le domaine de l’engagement bénévole.

M^e Savoie est au service de sa communauté depuis plus de 35 ans, et son engagement de même que sa générosité sont reconnus par tous ceux qui ont eu l’occasion de travailler avec lui. Homme de culture, d’engagement, doté d’audace, de curiosité, d’un excellent sens de l’humour et d’un franc-parler, Claude Savoie est très apprécié de ses pairs. Au fil des années, il s’est illustré par son dévouement et sa capacité à mener plusieurs projets de front, en soutenant des initiatives dans des secteurs variés, aussi bien dans les secteurs de la santé et de l’éducation que dans ceux du sport et de la culture. Ainsi, M^e Savoie est le vice-président de l’organisme Solidarité Misère-Monde, et le vice-président de la Résidence Maurice-Rivest pour personnes âgées ; il est également secrétaire et membre du conseil d’administration d’Excellence Repentigny, un organisme qui remet des bourses à la relève culturelle et sportive de Repentigny. Pendant sept ans, il a dirigé le Festival Feu et Glace de Repentigny, qui attire plus de 50 000 visiteurs annuellement. Il est depuis peu président de la Fondation Robert-Lussier, laquelle agit comme fiduciaire des fonds recueillis pour la construction d’une salle de spectacles à Repentigny.

Membre de plusieurs comités du Barreau du Québec, mentionnons enfin que M^e Savoie a également été bâtonnier du Barreau des Laurentides-Lanaudière en 1995-1996.



Ad. E.



**M^e Robert Primeau, Ad. E., avocat à la retraite
Montréal**

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉRITE DU BARREAU DU QUÉBEC 2012

Membre du Barreau du Québec depuis 1971, M^e Robert Primeau, avocat à la retraite, a d'abord travaillé près d'une douzaine d'années en pratique privée avant de devenir directeur du Service aux membres du Barreau du Québec en 1982, poste qu'il occupera jusqu'en 2006, ainsi que directeur général de la Corporation de services du Barreau, un organisme affilié, de 1984 à 2010.

Cofondateur de la Corporation de services, il a participé activement à l'élaboration ou à la création de la vingtaine de services que les avocats membres du Barreau peuvent aujourd'hui utiliser gratuitement. Il a notamment aidé à la mise sur pied d'un service d'assurances de personnes et de biens, et contribué à l'émergence et au développement de l'un des fleurons de la Corporation, le Fonds de placement du Barreau, qui permet aux membres de faire des placements sécuritaires. L'actif du Fonds dépasse actuellement les 225 millions de dollars. M^e Primeau est, par ailleurs, à l'origine du service Juricarrière, facilitant la recherche d'emploi pour les avocats, et de Jurifamille, un outil de calcul des pensions alimentaires pour les avocats travaillant en droit de la famille.

Très généreux de son temps tout au long de sa carrière, M^e Robert Primeau n'a pas hésité, même après avoir pris sa retraite, à consacrer l'équivalent de trois jours par semaine à la Corporation dans le but de faciliter une transition harmonieuse avec la nouvelle direction. En lui décernant ce Mérite, le Barreau du Québec souligne sa créativité, son dévouement constant auprès des membres de la profession, et son apport significatif à l'amélioration des conditions de pratique de ses pairs.





Ad. E.

M^e Yann Joly, Ad. E.

Faculté de médecine de l'Université McGill /
Centre de recherche en droit public
de l'Université de Montréal, Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉRITE INNOVATIONS 2012

Admis au Barreau en 2003, M^e Joly est professeur adjoint à la Faculté de médecine de l'Université McGill et chercheur au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal. Il a fait progresser le droit dans deux domaines de pointe des sciences et des technologies : la génétique médicale et les technologies de l'information.

En effet, la confidentialité de l'information et la protection de la vie privée, notions clés en droit civil québécois et en matière de droits de la personne, sont mises au défi dans le domaine des soins de santé. S'attaquant à ce problème, M^e Joly a entrepris de développer, avec l'aide de ses collègues du Centre de génomique et politiques de l'Université McGill, des solutions normatives en matière de protection de la vie privée dans la recherche en santé, dans le cadre du Consortium international du génome du cancer (ICGC). Il a ainsi mis sur pied le Bureau d'accès aux données contrôlées de l'ICGC (DACO), devenant un pionnier de l'approche de l'accès contrôlé aux données personnelles issues de la recherche médicale. Il a également conçu des contrats d'accès aux données uniques visant à protéger l'identité des patients qui participent aux projets de recherche de ce Consortium qui permettent une gestion efficace et sécuritaire des projets. Son expertise est actuellement sollicitée par plusieurs organismes d'envergure.

M^e Joly a souvent présenté ses recherches dans le cadre d'émissions télévisées et dans les médias écrits, et il a le souci constant de mettre son expertise à la disposition de la collectivité, notamment en agissant bénévolement comme juriste au sein de plusieurs comités d'éthique de la recherche pour des hôpitaux montréalais. Il a également à son actif plus d'une cinquantaine d'articles juridiques et quelque 70 conférences visant à présenter le résultat de ses recherches au Québec, au Canada et à l'étranger.



Ad. E.



M^e Stéphanie Bernstein, Ad. E.
Département des sciences juridiques,
Université du Québec à Montréal
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉRITE CHRISTINE-TOURIGNY 2012

Placée à l'enseignement de la défense des droits des femmes et de la justice sociale, la carrière de M^e Stéphanie Bernstein se distingue à maints égards. Avant même de devenir membre du Barreau du Québec, en 1995, M^e Bernstein était déjà engagée dans la cause des travailleuses dont les conditions de travail sont parmi les plus précaires : les travailleuses domestiques, immigrantes et à très faible revenu, notamment. Elle est aujourd'hui l'une des plus éminentes juristes en matière d'encadrement juridique du marché du travail, notamment en ce qui a trait au travail atypique et à la relation des femmes avec le marché du travail.

M^e Bernstein a commencé sa carrière au sein du cabinet Ouellet, Nadon et Associés où, de 1996 à 2009, elle a accumulé les mandats relatifs à la situation des femmes assistées sociales, des chômeuses et des travailleuses accidentées ou non syndiquées. Assesseure auprès du Tribunal des droits de la personne du Québec de 1998 à 2003, elle a par ailleurs employé son temps professionnel et personnel pour faire valoir les droits des travailleuses québécoises les plus vulnérables auprès d'organisations internationales telle l'Organisation internationale du travail.

Elle occupe actuellement le poste de directrice du Département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, où elle est également professeure. Elle enseigne le droit du travail, le droit des rapports individuels de travail et le droit international et comparé du travail. Elle est aussi chercheuse au Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement, ainsi qu'au Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail.

Depuis plusieurs années, M^e Bernstein se dévoue également à divers organismes de défense de droits, dont Au bas de l'échelle et l'Association des aides familiales du Québec, qui représentent les travailleuses les plus vulnérables.





Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE



École du
Barreau 

2011 et 2012

L'École du Barreau est fière de reconnaître à son Tableau d'honneur de l'excellence 2011 et à celui de 2012, les étudiants ayant obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur groupe respectif qui comptait quelque 900 étudiants.

Présenté en collaboration avec :



CENTRE D'ACCÈS À
L'INFORMATION JURIDIQUE

Barreau
du Québec 





Tableau d'honneur
de l'excellence 2011
1^{er} rang



CHARLES ÉDOUARD MOULINS est diplômé en droit civil (LL.B., 2011) de l'Université de Montréal et en common law (J.D., 2012) de la Faculté de droit Osgoode Hall de l'Université York. Préalablement à ses études en droit, il a obtenu un baccalauréat en science politique (B.Sc. 2008) à l'Université de Montréal. Il a œuvré en tant qu'étudiant au sein du cabinet Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l. En 2012-2013, il sera auxiliaire juridique auprès de la juge en chef du Canada, M^{me} Beverley McLachlin.



Tableau d'honneur
de l'excellence 2011
2^e rang ex aequo



FRANCIS VILLENEUVE-MÉNARD a obtenu son baccalauréat en droit en 2010 à l'Université de Montréal, où il s'est vu décerner les prix Barreau de Montréal et Pérodeau (deuxième au baccalauréat), le prix Lavery, de Billy (excellence en droit du travail), le prix Frank-R.-Scott (excellence en droit constitutionnel), les prix Goldenberg et Harry-Batshaw (excellence en libertés publiques) ainsi que la bourse François-Michel-Proulx (excellence en droit pénal). Il a travaillé au Mouvement Action-Chômage de Montréal, un groupe de défense des droits des sans-emploi, et a été membre de son conseil d'administration. Au cours de ses études, il a effectué un stage comme étudiant à la Cour d'appel du Québec, où il a effectué son stage de formation professionnelle en 2011. Il y travaille aujourd'hui comme avocat-rechercheur et entreprendra à l'automne 2013 une maîtrise en droit.



Tableau d'honneur
de l'excellence 2011
2^e rang ex aequo



2011

MONICA ELENA POPESCU Après avoir obtenu un premier diplôme en droit en Roumanie, son pays natal, Monica Elena Popescu obtient le diplôme du baccalauréat en droit de l'Université du Québec à Montréal en 2011 (LL.B). Au même moment, elle se voit décerner la Médaille d'argent du Gouverneur général du Canada et le Prix du Barreau de Montréal pour le meilleur finissant du baccalauréat en reconnaissance de l'excellence de ses résultats académiques. Pendant ses études à l'UQAM, elle se joint à l'équipe de recherche du professeur Hugo Cyr où elle développe un intérêt marqué pour la recherche en général et, plus particulièrement, pour le droit public et la théorie constitutionnelle. Elle a obtenu plusieurs bourses d'excellence, dont une bourse de maîtrise du Conseil de recherche en sciences humaines, une bourse de maîtrise du Fond québécois de recherche en société et culture et la bourse d'excellence de la Faculté de science politique et droit de l'UQAM.

Récipiendaire de la bourse *Frank Knox Memorial Fellowship* destinée aux étudiants désirant poursuivre des études de cycles supérieurs à l'Université Harvard, elle y a poursuivi ses études à la maîtrise en droit et elle a obtenu son diplôme en mai 2012 (LL.M).

Au cours de l'année 2012-2013, Monica Elena Popescu occupera le poste d'auxiliaire juridique auprès de la juge Marie Deschamps de la Cour suprême du Canada.





Tableau d'honneur
de l'excellence 2012
1^{er} rang



MARTIN PROULX Il a grandi à Saint-Lambert sur la Rive-Sud de Montréal où il a fait ses études primaires et secondaires. Il a ensuite étudié les communications et le théâtre au Conservatoire Lassalle de Montréal avant d'entreprendre ses études universitaires à la Faculté de droit de l'Université de Montréal en 2008. En 2009-2010, il a travaillé comme stagiaire à la Société des auteurs et des compositeurs du Québec (SPACQ). Pour l'année scolaire 2010-2011, il s'est envolé pour la France où il a terminé son baccalauréat à la Faculté de droit de l'Université Panthéon-Assas de Paris. En septembre 2012, il commencera un stage au bureau de Montréal du cabinet Stikeman Elliott où il travaille à titre d'étudiant depuis 2009.



Tableau d'honneur
de l'excellence 2012
2^e rang ex aequo



RAMY EL-TURABY Suite à des études collégiales en sciences pures, Ramy El-Turaby s'est tourné vers la Faculté de droit de l'Université de Montréal, où il a terminé son baccalauréat en 2011 en obtenant une mention d'excellence pour ses résultats académiques. Par la suite, il a eu sa première expérience professionnelle au niveau légal comme chercheur auprès de M^e Tristan Desjardins (Lepage, Carette, s.n.a.) pour la mise à jour de l'ouvrage intitulé *L'appel en droit criminel et pénal*. Toujours en droit criminel, il a débuté, en août, son stage au sein du cabinet Lamontagne, Oshriyeh, Deschênes, s.n.



Tableau d'honneur
de l'excellence 2012
2^e rang ex aequo



2012

MARIE-CHRISTINE LAJOIE-FILION Elle a passé avec succès son baccalauréat en droit à l'Université de Montréal en 2011 où elle a développé une véritable passion pour le droit criminel. C'est à l'âge de 12 ans qu'elle a décidé qu'elle serait avocate, mais c'est le cours « Tribunal-école » à l'Université qui lui a donné la piqure de l'art de la plaidoirie. Elle termine actuellement un stage chez *Ashton Avocats*, une étude pratiquant exclusivement en droit criminel et pénal.

Pendant son baccalauréat, elle a été une athlète dans le programme de sport d'excellence des *Carabins de l'Université de Montréal* dans la discipline du *cheerleading* de compétition. À son actif, deux championnats mondiaux (ce sport n'étant pas une discipline olympique, il s'agit de la plus importante compétition de ce genre à travers le monde), plusieurs championnats canadiens et d'innombrables compétitions au Québec. De plus, elle est à l'origine du programme de *cheerleading* de compétition au Collège Jean de La Mennais, équipe qui s'est vu remettre la médaille de bronze au Championnat provincial scolaire la même saison où elle a terminé son Barreau. La fin de semaine avant les examens finaux, elle était au Centre Claude-Robillard avec 30 athlètes de 14 à 16 ans.

Durant toutes ses études, y compris lors de son passage à l'École du Barreau, elle a jonglé entre l'école, le travail, le sport de compétition et l'enseignement.

suite à la page suivante





**Tableau d'honneur
de l'excellence 2012
2^e rang ex aequo**



MARIE-CHRISTINE LÉVESQUE D'abord attirée par le domaine des arts et cultures, Marie-Christine Lévesque a terminé en 2008 un baccalauréat en communication à l'UQAM, obtenant la mention d'honneur du doyen. Puis, désirant élargir son champ professionnel, M^{me} Lévesque a choisi de faire le saut dans le monde juridique et d'ainsi entreprendre des études en droit à l'Université de Montréal.

Au cours de ce second baccalauréat, M^{me} Lévesque a particulièrement apprécié son expérience au sein de la clinique juridique de l'Université de Montréal où elle a pu mettre en pratique la théorie acquise. À l'hiver 2011, elle s'est également envolée vers la France où elle a étudié le droit international durant un semestre à l'Université Panthéon-Assas de Paris. Elle a achevé son baccalauréat en droit la même année, figurant sur la liste d'excellence de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Après avoir réussi les examens de l'École du Barreau, M^{me} Lévesque est retournée dans sa ville natale, à Joliette, où elle a été accueillie à titre de stagiaire par l'équipe de *Ratelle, Ratelle & Associés*. Si son stage lui donne l'opportunité de toucher à plusieurs domaines de droit, M^{me} Lévesque démontre un intérêt particulier pour le droit civil.



MERCI

à nos partenaires
de la soirée

Ad. E.

ÉDITIONS YVON BLAIS

Une société Thomson Reuters



HÔTELS *Fairmont*



Sisca

Sisca solutions d'affaires inc.
Sisca Business Solutions Inc.







Ad. E.

Maison du Barreau

445, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2Y 3T8

T 514 954-3400
Sans frais 1 800 361-8495

information@barreau.qc.ca
www.barreau.qc.ca

Édité en septembre 2012

Barreau
du Québec

